

LETTRE PASTORALE.

DE

MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,
POUR LA FIN DE L'ANNÉE 1851.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

Cette lettre, N. T. C. F., est pour épancher notre cœur paternel dans le sein de notre grande famille, et vous faire, fils bien aimés, les souhaits de la nouvelle année. Elle vous porte la parole et la bénédiction de votre premier Pasteur, dans ce jour qui réveille nécessairement les plus douces sympathies. Que de choses couleraient de notre plume, si nous laissions notre cœur à toutes ses émotions ! Mais nous comprenons que ce moment d'épanchement affectueux doit être court.

L'année 1851 s'est comme toutes les autres, évanouie comme une ombre fugitive et dissipée comme une fumée légère. Pleurons si nous avons eu le malheur de la passer dans le péché ; car ce serait encore une année de perdue. Aujourd'hui nous sommes plus près, d'une année, de notre éternité. Réjouissons-nous, car notre rédemption approche, si nous nous sommes sérieusement préparés à entrer dans les années éternelles. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons reçu une infinité de grâces ; remercions-en le Père des lumières, de qui vient tout don parfait. La mort nous a enlevé beaucoup de nos frères. Priions pour eux, et entendons les nous dire : *L'an dernier ce fut notre tour, cette année ce sera le votre.* Puisse ce cri lugubre qui s'échappe de toutes les tombes, nous faire sentir jusqu'au fond de l'âme qu'il est temps de nous réveiller de notre léthargie indifférente pour notre salut.

Cette terre est un lieu d'exil ennuyant ; ne nous y attachons donc pas. Ce monde n'est qu'une figure qui passe ; laissons-le donc passer avec tous ses faux biens. Cette vie est une vallée de larmes ; ne nous livrons donc pas à ses vaines joies. Déjà nous avons un pied dans la fosse ; n'allons donc pas de l'autre danser et sauter comme des insensés. Le temps passe à été bien mauvais ; rachetons-le donc par de bonnes œuvres, qui peuvent seules assurer notre vocation et notre élection à la vie éternelle.

Et puisque nous sommes ici en famille, Nous vous dirons, N. T. C. F., tout ce que nous inspire l'affection paternelle que Nous vous portons à tous. Oui : Nous vous dirons nos joies et nos douleurs ; nos espérances et nos craintes. Depuis quelques années, la Société de Tempérance nous comble de joie, parce qu'elle fait votre bonheur, en vous procurant l'abondance de tous les biens spirituels et temporels. Les fruits de vie, qu'elle produit, sont si délicieux, que vous avez presque tous voulu vous en nourrir, en vous engageant à ne jamais prendre aucune boisson enivrante. Ils sont heureux ceux qui parviennent à se maintenir fidèles à une promesse si solennelle. Et, grâce à la bonté de Dieu, c'est le très grand nombre. Ils sont heureux aussi ceux qui, après avoir commis d'horribles crimes d'intempérance, se sont enrôlés dans cette société bienfaisante, et y sont morts pénétrés de repentir et pleins d'espérance. Oh ! oui : N. T. C. F., heureuses mille fois heureuses les lèvres qui, ayant bûisé une fois l'Image sacrée

du Dieu abreuvé de fiel et de vinaigre, n'ont plus jamais voulu se tremper dans ces liqueurs empoisonnées qui si souvent répandirent la désolation et la mort dans notre chère patrie ! A une joie si pure succède aujourd'hui une douleur bien amère. Car il nous revient de toutes parts que l'homme ennemi de tous biens, sème l'ivraie dans le champ du père de famille, et tend ses pièges sous les pas des hommes faibles ou imprudents. Nous n'en sommes pas surpris, car nous savons que l'Enfer s'arme de toute sa rage, afin de détruire les œuvres descendues du Ciel, pour le salut des âmes. Un grand combat, N. T. C. F., s'engage entre l'ivrognerie et la Tempérance. C'est un moment de crise : c'est une question de vie ou de mort. Il s'agit de décider si la Tempérance continuera à régner sur cette terre, pour le bonheur de ses habitants, jusqu'au dernier jour où elle remontera au Ciel avec les âmes qu'elle aura sauvées ; ou si l'ivrognerie reprendra son empire, pour remplir de deuil ce pays aujourd'hui si heureux, et redescendre au fond des Enfers, avec des milliers d'âmes qu'elle aura dégradées, et comme abruties.

A la vue d'un danger que tous les gens sages regardent comme imminent, il est clair que le Pasteur doit jeter le cri d'alarme. C'est ce que Nous faisons en ce jour qui commence la nouvelle année. Car vous le savez, N. T. C. F., c'est ordinairement, à pareille époque, que la tentation de manquer à son engagement à la Tempérance est plus violente, et voilà pourquoi Nous montons aujourd'hui dans toutes les chaires de ce Diocèse, au moyen de cette Lettre, pour vous dire avec tout l'intérêt de la plus intime conviction : *N'avez-vous pas reçu, comme un don du Ciel, l'Ineffable Tempérance, à laquelle vous appartenez ? Cette admirable société n'a-t-elle pas fait votre bonheur, depuis que vous en êtes membres ? Eh ! bien, N. T. C. F., l'Enfer rassemble aujourd'hui ses bataillons, pour la détruire, s'il le peut, de fond en comble. Si elle tombe, hélas ! que de maux vont venir fondre sur notre pays ! des maux, hélas ! cent fois plus grands que ceux dont nous a délivrés la Sainte Tempérance. Souffrez-vous que le drapeau victorieux de notre Société, qui flotte majestueusement sur tous nos dômes soit ignominieusement abattu ? Permettez-vous qu'à sa place on hisse, tout autour de vos paisibles et dévotés Églises, des enseignes, qui sont des pavillons de bien triste mémoire ! Que diraient les ennemis de la Tempérance ? Ils diraient : Nous le disions bien que ça ne tiendrait pas.*

Mais il ne tient qu'à vous, N. T. C. F., de les faire mentir cette fois, comme par le passé, ces ennemis acharnés de la Tempérance. La conservation de cette bienveillante société sera le fruit de votre bonne volonté, comme le fut son établissement. Oui : le bras tout-puissant qui Péleva, la soutiendra, en dépit des vains efforts de l'Enfer et de ses suppôts, dès que vous vous montrerez fermes et généreux. Et en effet, lorsque vous prîtes en masse l'engagement de la Tempérance, il y avait des auberges dans toutes les rues de nos cités, et sur toutes les routes de nos campagnes. Cependant elles ne purent vous empêcher d'embrasser une société qui vous offrait tant de biens ; et elles tombèrent d'immolation. Si donc elles cherchent à se relever, ce ne sera que pour retomber plus lourdement, si vous tenez à votre engagement.

Et que s'en suivra-t-il, N. T. C. F. ! Il s'en suivra que ceux qui spéculent sur votre faiblesse et infidélité seront trompés dans leurs calculs. Ils seront ruinés, ces hommes qui entreprennent encore de ruiner nos bonnes et heureuses familles canadiennes ; qui voudraient encore se rassasier du sang de la veuve

et de l'orphelin ; qui auraient encore le triste courage de s'enrichir de la substance de femmes vertueuses et d'enfants innocents. Loin de vous ces pestes de la Société ! Trop longtemps elles firent votre malheur ! Voyons ensemble les moyens que nous pourrions prendre pour que de mauvaises auberges ne puissent ruiner la Tempérance. Nous les réduisons à trois : l'union, la prière et l'aumône.

Le premier moyen, pour soutenir la Tempérance, est l'union de tous ses membres. Or, cette union, N. T. C. F., qui fait la force de toute société, nous est nécessaire plus que jamais, parce que le danger est plus grand. Et si elle existe, cette sainte union, la cause de la Tempérance est gagnée. Ainsi, par exemple, qu'il y ait bonne entente entre vous tous, pour ne pas mettre le pied dans les auberges, pour n'avoir point de boisons fortes à vos noces et repas de famille, pour ne vous retirer, quand vous êtes en voyage, que dans de vraies maisons de tempérance ; et la victoire est certaine.

Pareillement, que l'on s'entende bien partout, pour qu'aucune licence ne soit donnée sans nécessité, ou à des hommes incapables de tenir le bon ordre ; et toutes les paroisses sont sauvées. Car vous connaissez les maux horribles que cause une seule auberge mal réglée. Vous avez souvent à en gémir, vous s'en riez, vous pères et bonnes mères, qui voyez des aubergistes vous arracher vos enfants les Dimanches et Fêtes, pour les cacher et les faire jouer, s'enivrer, se battre à la honte de vos respectables familles, et au grand scandale de la paroisse. N'est-ce pas ce qui se voyait et se voit encore journellement dans tous les lieux où ces mauvaises maisons sont encouragées ? Et n'est-ce pas ce qui se verra partout, si ces maisons de démoralisation ressuscitent ?

Et en effet, que ne peut-on pas attendre de gens qui courent après les voyageurs, pour les arrêter et les faire boire, qui estiment si peu les âmes, que, pour quelques viles pièces d'argent, ils ne craignent pas de les vendre au diable ? Sous prétexte de ne pas perdre leurs pratiques, ne les voit-on pas en toute occasion enivrer le monde, vendre les saints jours de dimanche et de fête, attirer les jeunes gens, sachant bien que l'argent qu'ils reçoivent d'eux est un argent volé à leurs parents ; souffrir chez eux les paroles les plus obscènes, les blasphèmes les plus exécrables, les chansons les plus impudiques ? Grand Dieu ! Quelle conscience que celle de ces aubergistes qui à tout instant du jour et de la nuit souffrent tant de scandales, pour avoir des pratiques ! Quelle profession dangereuse que celle où l'on n'est momentané pas capable de gagner sa vie sans être l'occasion prochaine de la perte des âmes ! O âmes précieuses, vous valez pourtant tout le sang de J. C. !

Le second moyen que Dieu nous donne pour garder la Tempérance, c'est la prière fervente. Or par prière il faut entendre tout exercice de piété et de religion. Voici à ce sujet quelques pratiques faciles, mais souverainement efficaces, que Nous vous recommandons de garder.

1°. Dites, chaque jour, votre *Pater* et *Ave* de la Tempérance, avec cette touchante invocation : *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous.* Vous gagnerez par la 300 jours d'indulgences, qui vous aideront à vous acquitter envers la divine justice, pour tous les excès passés, et vous donneront un moyen de soulager les âmes du Purgatoire, qui peut être brûlant dans ces lieux dévorants, à cause de vous, et pour expier les faux plaisirs de la boisson prise avec vous.

2°. Assistez à la Messe de Tempérance, chaque fois qu'elle vous sera annoncée. Notre

Seigneur descend du Ciel, pour convertir les ivrognes, ne feriez-vous point quelques pas pour l'aider dans cette œuvre toute divine ? Il a besoin du secours de vos prières, ne l'oubliez pas, N. T. C. F., comme il a besoin de votre travail, pour faire pousser vos terres.

3°. Confessez-vous au moins quatre fois par an ; et vivez assez bien pour communier et gagner les quatre indulgences, qui ont été accordées à la société par Notre St. Père le Pape. Refuseriez-vous de prendre un moyen si facile, de persévérer et de payer vos anciennes dettes ? La visite de Notre-Seigneur et la bénédiction de son Vicaire sur la terre ne vous paraissent-elles pas un grand bonheur ? Y seriez-vous indifférents ? Oh ! loin de vous une si noire ingratitude !

Le troisième moyen que nous avons à vous suggérer, pour maintenir notre belle et grande société de Tempérance, c'est la charité, qui couvre la multitude de nos iniquités, et féconde toutes nos entreprises. Car vous le savez, N. T. C. F., le plus sûr moyen de faire réussir une affaire, c'est de mettre les pauvres dans ses intérêts. Avec eux, il n'est pas d'affaire qui n'ait un plein succès, quelque difficile qu'elle puisse être. Or, s'il est une entreprise difficile pour nous, dans ce moment critique, c'est assurément le maintien de la Société de Tempérance. Comme elle est engagée dans un grand combat, nous sollicitons pour elle le plus grand secours de l'aumône. Elle y a un droit bien acquis. Car, que d'étonnantes économies n'a-t-elle pas fait faire dans chaque paroisse. Des calculs incontestables ont porté le chiffre des épargnes, dans chaque paroisse tant soit peu populeuse, jusqu'à des vingt, trente et quarante mille louis.

Si donc chaque paroisse appliquait aux bonnes œuvres la centième partie de ce que fait épargner tous les ans la Tempérance, oh ! que de grandes et belles œuvres se feraient partout, pour le soulagement des pauvres, le bien de la paroisse et l'avantage du Diocèse. Car, vous ne devez pas oublier, N. T. C. F., que vous vous devez à la famille, à la paroisse, et au diocèse, au sein desquels la Divine Providence vous fait vivre. Car, pour vous tous, ce sont trois familles qui n'en doivent faire qu'une, et qui méritent par conséquent votre sympathie.

Soyez donc d'abord charitables pour vos parents. L'ordre de la charité le veut ainsi. Ayez soin surtout de vos pères et mères : la justice et la piété vous y obligent autant que la charité. Redoublez de charité, quand la candeur fait tomber les auteurs de vos jours dans des infirmités qui vous les rendent fort à charge. Car c'est alors qu'ils sont dignes de vos soins les plus affectueux. Loin de vous ces monstres dénaturés qui vont jusqu'à refuser de payer ou qui paient mal leurs pensions viagères. C'est une de ces injustices qui crient vengeance au Ciel, et font toujours tomber la malédiction sur les familles. Vous sécheriez de frayeur si Nous vous rapportions ici les châtements que Nous avons vu tomber sur des enfants ingrats, et qui s'étaient rendus coupables de ce crime.

Soyez zélés pour les bonnes œuvres de votre paroisse. Le Pasteur est votre père et l'Église votre mère. Ayez soin que vos pauvres trouvent chez vous ce qui leur est nécessaire ; mais voyez en même temps à ce qu'ils ne vivent pas dans l'oisiveté, la mère de tous les vices, pour eux comme pour le reste des hommes. Gardez les au milieu de vous. Car le vagabondage est toujours une plaie pour la Société et une honte pour une paroisse. Ne reculez pas devant les dépenses qu'il vous faut faire pour l'éducation des enfants de la

paroisse. Il y va de l'intérêt de vos filles, et de l'honneur de votre pays.

Regardez-vous comme appartenant à la grande famille du diocèse ; et faites-vous un mérite de participer à toutes ses œuvres. Il s'y trouve des hôpitaux pour les malades, des Asiles pour les vieillards caduques, des hospices pour les veuves et les orphelins, des refuges pour les âmes innocentes, et pour celles que le repentir ramène à Dieu. Ces diverses institutions sont ouvertes aux campagnes comme à la ville ; et on y voit journellement arriver des misères de toutes les espèces. Hélas ! elles sont trop pauvres pour les accueillir toutes. L'assistance publique leur est nécessaire, parce que ce sont les besoins publics auxquels elles remédient. Nous les recommandons donc à votre tendre charité. Il y va d'ailleurs du soulagement de vos pauvres et infirmes qui y sont reçus. Il est donc juste que la paroisse y contribue. Et pour cela vous avez un moyen bien simple.

Appliquez, par exemple, les quêtes dominicales aux bonnes œuvres paroissiales et diocésaines, et vous aurez un fond toujours prêt pour secourir toutes sortes de misères. Lorsque vous ne pourrez donner chez vous, à vos pauvres, les secours que vous leur devez, vous les ferez entrer dans les maisons de charité, et vous aurez de quoi leur payer de petites pensions. Au moyen d'un sou que vous mettez, le dimanche, dans la bourse de l'Église, vous aurez le précieux avantage de participer à tous les mérites de ces saintes maisons, qui soulagent, chaque année, des milliers de pauvres. Or, vous n'en doutez pas, N. T. C. F., ce seront des milliers d'avocats qui vous feront gagner le grand procès de votre éternité bienheureuse. Que Dieu souffre dans vos cœurs son esprit de charité. Que ce souffle divin ne fasse de vous tous qu'un cœur et qu'une âme. Alors, vous comprendrez l'excellence de l'union qui fait de grandes œuvres avec de bien petits moyens.

En faisant aujourd'hui de si vives instances, pour vous porter à la pratique des bonnes œuvres, Nous nous acquittons du vœu exprimé que Nous en fîmes, le printemps dernier. Car, à la vue des pluies continuelles qui faisaient craindre pour la moisson, nous promîmes deux choses, pour vous obtenir d'être préservés du fléau d'une nouvelle famine ; savoir, d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours, et d'être de toute la grâce de notre saint ministère, pour vous embraser du feu sacré de la charité. L'accomplissement de cette promesse, Nous avons fait, dans son temps, avec toute la solennité possible une procession à ce religieux sanctuaire, qui renferme tant de grâces et de consolations. Marie a daigné nous regarder d'un œil de miséricorde ; et Nous ne cesserons de l'en bénir. Cette bonté de notre Père nous donne l'espérance que l'appel que nous faisons à votre charité sera compris.

Nous pouvons donc compter sur votre union, votre prière et votre charité, pour le soutien de la Tempérance. Elle vivra donc cette belle société, parce que votre cœur, votre bouche, votre main vont lui venir en aide. Peut-être d'ailleurs sécher et périr cet arbre de vie qui s'arrosent sans cesse ces Associations diocésaines qui sont comme cinq grands fleuves qui portent en tous lieux des eaux vivantes, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Telle est, N. T. C. F., la noble tâche que nous nous imposons, en commençant l'année, celle de tout faire pour garder la Tempérance. Ainsi point de boisons sur nos tables, dans ces jours de fêtes. Que la joie délicieuse de l'esprit saint prenne la place de la fausse joie des

— Voir la 4e Page

PROVISIONS.

LA CONDAMNATION

DU

GENERAL CUSTINES.

(Suite.)

Le témoin répondit que, pendant quatre mois n'avait duré le siège de Mayence, ils n'avaient reçu aucune nouvelle de France, et que par trois fois ils avaient essayé d'en faire passer, soit au conseil exécutif, soit à la convention ; la première par le moyen d'un espion ; la seconde par un prêtre qui se rendait d'abord à Francfort et de là à Bâle, la troisième par une dame qui avait obtenu un sauf-conduit du roi de Prusse pour se rendre à Francfort, de là parcourir la Suisse et rentrer en France ; mais le malheur a voulu que nous n'ayons jamais entendu parler d'eux, et que l'on ignore ce qu'ils peuvent être devenus.

Le président s'adressant alors à l'accusé, lui demanda s'il avait reçu pendant qu'il était à l'armée du Rhin, des nouvelles de Mayence, soit par le canal d'un espion, d'une dame, ou d'un prêtre ?

Hélas ! non, répondit Custines.

On procéda ensuite à l'audition d'un autre représentant du peuple près l'armée du Rhin : ce témoin déposa qu'étant parti de Paris, pour

se rendre avec ses collègues à l'armée du Rhin, à l'effet de prendre les informations nécessaires sur ce qui s'était passé lors de la reprise de Francfort par les Prussiens, ils apprirent d'abord que Custines avait remis le commandement de cette place à un homme inopiné, qui avait négligé de s'emparer des magasins de poudre et de l'artillerie situés près des remparts.

Les ennemis, ajouta le témoin, furent plus adroits. A peine furent-ils entrés dans la ville, qu'ils coururent à ces magasins et s'en rendirent maîtres. Nos soldats, qui ne croyaient pas que les Prussiens fussent déjà entrés dans Francfort, voulurent aller aux dits magasins, mais ils ne purent pénétrer près des remparts.

Le témoin, parlant ensuite de Mayence, observa que, pour défendre une ville pareille dans l'état où elle se trouvait, il aurait fallu, au dire des gens de Paris, quarante mille hommes, puisqu'il est de fait que, pendant le siège, il fallut tous les jours, six mille hommes de service, pour occuper l'immensité des postes qu'il fallait garder ; les soldats ne se sont ni couchés ni déshabillés, pendant les deux derniers mois. Les ennemis, qui avaient des émissaires dans la ville, savaient exactement tout ce qui s'y passait. Pour le prouver, il suffira de dire que les ennemis savaient si bien où étaient les magasins de blé, qu'ils ne cessèrent de tirer dessus. On les changea ; eh bien ! ils les trouvèrent sur le champ, et recommencèrent leur feu. Après qu'ils eurent incendié les moulins, il fallut avoir recours aux moulins à bras, et forcer, le sabre à la main,

les ouvriers à y aller travailler, attendu le danger qu'il y avait, les habitants ayant négligé de s'approvisionner ; nonobstant une proclamation qui avait été faite à ce sujet. Aussi, sur la fin du siège, le beurre et la graisse ayant manqué, les soldats qui se trouvaient dans les forts furent réduits aux plus tristes expédients, tels, par exemple, que de se servir de rats et souris pour graisser leur soupo. Le témoin ajouta qu'il ne concevait pas comment Custines avait pu écrire à la convention nationale que Mayence était approvisionnée pour long-temps, puisqu'ils savaient que les magasins étaient incendiés, les gazettes n'avaient cessé de le proclamer, et qu'il n'y avait, quand ces faits sont parvenus à sa connaissance, se rétracter.

J'ai été le premier trompé, répondit l'accusé ; je croyais que Mayence pourrait tenir jusqu'à la fin d'août : mon dessein était, si j'avais resté à l'armée du Rhin, d'y aller le 15 juillet, et l'on voit que j'y serais encore arrivé à temps, puisque cette ville ne s'est rendue que le 23 du dit mois. Je n'avais pas, comme on se plaît à le faire, croire, oublié Mayence, puisque, dès le mois d'avril, j'ai sollicité les représentants du peuple, d'y faire passer des émissaires : on en a fait partir, mais aucun d'eux n'est revenu. J'aurais désiré que l'on déposât des émissaires ces émissaires chez des notaires, par exemple, pour qu'ils fussent des nouvelles officieuses. J'avais alors trente-quatre ou trente-cinq mille hommes, dont la majeure partie était des régiments formés par les contingens. Il fallait les habilier, les exercer ;

il fallait monter la cavalerie, je n'en avais alors presque pas. Ce n'est pas ma faute si des renforts que j'avais demandés dès le mois de novembre ne sont arrivés que dans le mois de mars ; d'ailleurs, quand ils en auraient été empêchés par les armées ennemies qui s'avancèrent vers Landau, et dont il était urgent de surveiller les mouvements.

Le témoin passa ensuite à l'arrivée du trompette qui s'annonça porteur de lettres de la part du général de l'armée du Rhin : le conseil de guerre ayant été assemblé, on fut d'avis unanimement que le général se rendrait à l'entrevue demandée avec un représentant du peuple, attendu qu'il pouvait s'agir peut-être, disait-on, du salut de la république.

Je fus nommé, continua le témoin, pour accompagner le général. En arrivant, nous trouvâmes Boze et plusieurs officiers prussiens et hessois. Boze dit, en saluant, qu'il avait de mauvaises nouvelles à nous apprendre ; que l'armée de Custines était fort affaiblie. Je lui observai qu'il fallait que tout le monde entendît, et qu'il eût à parler tout haut ; alors il continua, et dit à voix élevée que Paris était dans la plus cruelle insurrection ; que la convention nationale était dissoute ; que le Dauphin avait été proclamé roi ; que Dumouriez marchait sur Paris avec son armée pour y rétablir l'ordre. Nous voyant peu disposés à croire ce que disait Boze, un des officiers prussiens nous dit que nous pouvions être sûrs que tous ces faits étaient de la plus exacte vérité ; et pour nous

convaincre, il tira de sa poche un Moniteur imprimé à Francfort. Nous ne fîmes pas semblant d'écouter ce que disait cet officier : nous nous occupâmes seulement de Boze, qui nous disait alors qu'il était chargé de plusieurs lettres de la part du général Custines, et même qu'il avait été presque sur le point de venir nous trouver dans la ville. Nous reprochâmes à Boze de s'être lâchement chargé d'une pareille mission, lui observant que s'il était venu à Mayence, nous l'aurions fait arrêter. Alors un des officiers fit un signe à Boze, et l'on se sépara. Chemin faisant, le général Dumouriez montra un billet qu'il nous annonça lui avoir été donné par Boze en se séparant. Nous l'ayant remis, nous en fîmes par un conseil de Mayence, qui, après en avoir entendu la lecture, passa à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'il était résolu et déterminé de se battre jusqu'à la mort.

Cette déposition n'ayant donné lieu à aucun débat, le tribunal passa à l'audition d'un autre témoin.

Hubert Dubayet, général de brigade des armées de la république, déposa de tous les faits relatifs à ce qui s'était passé pendant le siège de Mayence. Il reprocha à Custines de n'avoir point approvisionné cette place, ou du moins de n'avoir point surveillé les approvisionnements ; et d'avoir dirigé les drapeaux de la république, vers les drapeaux de l'ennemi. Je n'ai pu surveiller les approvisionnements, répondit l'accusé, et la raison en est simple. Le 18 février je suis parti de Mayence, pour aller faire la tournée des rives du Rhin, pour